

Myans

BULLETIN MUNICIPAL

JANVIER
2025
N° 49



Colombe réalisée le 19 septembre 2024 par les écoliers de Myans avec l'aide des agents techniques de la commune dans le cadre de la Journée internationale de la Paix

Agenda 2025

Jour de Marché à Myans :
Le samedi 16h - 20h
Place de la Mairie

- Commune
- Associations
- Les Écoliers de Myans

Janvier

4	Samedi	Marché
11	Samedi	Marché
17	Vendredi	Voeux du Maire
18	Samedi	Marché
25	Samedi	Marché

Février

1	Samedi	Marché Théâtre les Ecla'T
8	Samedi	Marché Choucroute
15	Samedi	Marché
21	Vendredi	Vente Pizzas et Gateaux
22	Samedi	Marché

Mars

1	Samedi	Marché
8	Samedi	Marché
15	Samedi	Marché Match Rugby France Écosse
22	Samedi	Marché
25	Mardi	Don du sang
29	Samedi	Marché

Avril

5	Samedi	Marché Les Failles
12	Samedi	Marché
18	Samedi	Marché Vente Pizzas et Gateaux
19	Samedi	Marché
25	Samedi	Marché
26	Samedi	Chasse aux œufs

Mai

3	Samedi	Marché
8	Jeudi	Commémoration Armistice 1945
10	Samedi	Marché Vente de Fleurs
17	Samedi	Marché Journée Nettoyage
24	Samedi	Marché
31	Samedi	Marché

Juin

7	Samedi	Marché
14	Samedi	Marché Théâtre les Ecla'T
20	Vendredi	Kermesse de l'école
21	Samedi	Marché
28	Samedi	Marché

Juillet

5	Samedi	Marché
12	Samedi	Marché
19	Samedi	Marché
26	Samedi	Marché

Août

30	Samedi	Cinéma plein air
----	--------	------------------

Septembre

6	Samedi	Marché
13	Samedi	Marché
20	Samedi	Marché
27	Samedi	Marché

Octobre

4	Samedi	Marché
11	Samedi	Marché
18	Samedi	Marché
25	Samedi	Marché

Novembre

1	Samedi	Marché
8	Samedi	Marché
11	Mardi	Commémoration Armistice 1945
14	Vendredi	Chorale Tchao
15	Samedi	Marché
22	Samedi	Marché Choucroute
29	Samedi	Marché

Décembre

6	Samedi	Marché Vin chaud - asso la chasse
13	Samedi	Marché Vin chaud - asso la chasse
20	Samedi	Marché Vin chaud - asso la chasse

Sommaire

VIE MUNICIPALE

Les dossiers du Conseil municipal	4 à 6
Explication de l'augmentation de la Taxe Foncière	5
Recensement de la population	7

TRAVAUX URBANISME

Travaux en cours et projets	8
Avancement des projets immobiliers	9
Urbanisme	9
Projet Ecole	9

ENVIRONNEMENT

Frelons asiatiques	19
Stop aux contaminations	19

SERVICES ET DÉMARCHES

La mutuelle communale	7
L'Étoile filante	8
Bloc Notes Adresses utiles	18
Recensement citoyen obligatoire	23
Journée Défense et Citoyenneté	23
France services	24
La qualité de l'eau à Myans	25

ÉDUCATION & SERVICE CULTUREL

Le groupe scolaire de Myans	9
La bibliothèque municipale	10

ASSOCIATIONS

Les Écoliers de Myans	11
Gymnastique Volontaire	12
Les Roule Tranquille	13
Cours de chant	13
Le comité d'animation	14
Calenduline	14
Club Touchatout	15

INFOS DIVERSES

Les sportifs myannais	16 et 17
Devoir de Mémoire	20 et 21
Quelques bonnes résolutions	27

ÉTAT CIVIL

État civil 2024	27
-----------------	----



Le mot du maire

Chères Myannaises et chers Myannais

En ce début d'année 2025, le conseil municipal et moi-même vous souhaitons nos meilleurs vœux de santé, de réussite et de bonheur pour cette nouvelle année qui commence.

Par bien des points, l'année 2024 peut être considérée comme mouvementée. En effet, le climat géopolitique international nous préoccupe et le contexte politique national instable impacte notre économie et notre société. La baisse du pouvoir d'achat est une réalité qui concerne vos familles mais aussi nos institutions. En 2025, nous soldons les deux derniers prêts contractés pour financer l'amélioration du réseau d'eau potable en 2006, et en 2008 et l'agrandissement de l'école actuelle construite en 2000.

Comme vous l'avez constaté, nous avons dû augmenter la part communale de la taxe foncière en 2024 de 40 % afin de financer des projets d'avenir. Cette augmentation nous positionne à la moyenne départementale, et celle-ci nous permet d'obtenir le prêt pour l'extension et la rénovation énergétique du groupe scolaire ainsi que des demandes de subventions conséquentes aussi bien pour cette réalisation, que pour la refonte de l'intersection de la départementale avec le hameau de Chacuzard et le chemin de Plan Parou, ainsi que d'autres travaux sur nos espaces de vie.

Je remercie l'ensemble du personnel communal des différents services pour le bon fonctionnement de ces derniers, les bénévoles de la bibliothèque et les membres du CCAS pour leurs engagements et leurs soutiens.

Je remercie les associations de notre village pour les animations de qualité qui nous permettent de passer des moments conviviaux.

Pour finir, mes pensées vont vers les personnes qui doivent affronter la maladie et ceux qui nous ont quitté en 2024.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux résidents.

Je vous invite à lire ce bulletin municipal pour des informations complémentaires notamment sur la fiscalité et découvrir ou redécouvrir la vie de notre belle commune.

L'ensemble de l'équipe municipale est ravi de vous convier à la traditionnelle cérémonie des vœux qui se tiendra le vendredi 17 janvier 2025 à 19 h 00 à la salle polyvalente.

Bonne lecture à tous !

Jean-Pierre GUILLAUD



Les dossiers du Conseil municipal

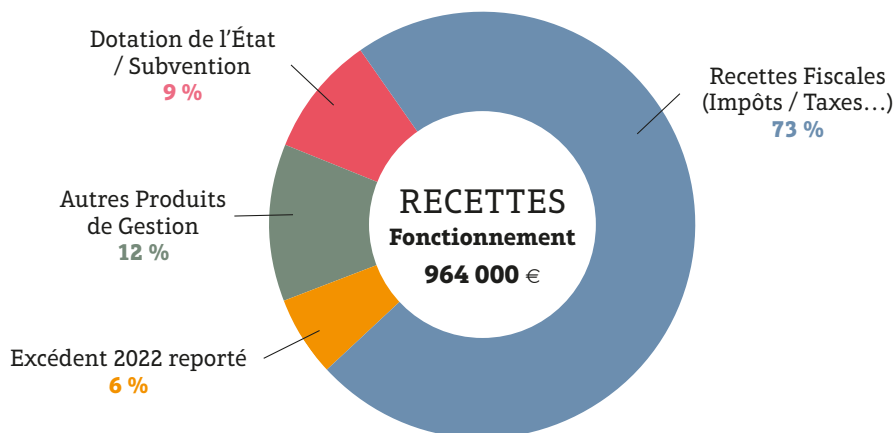
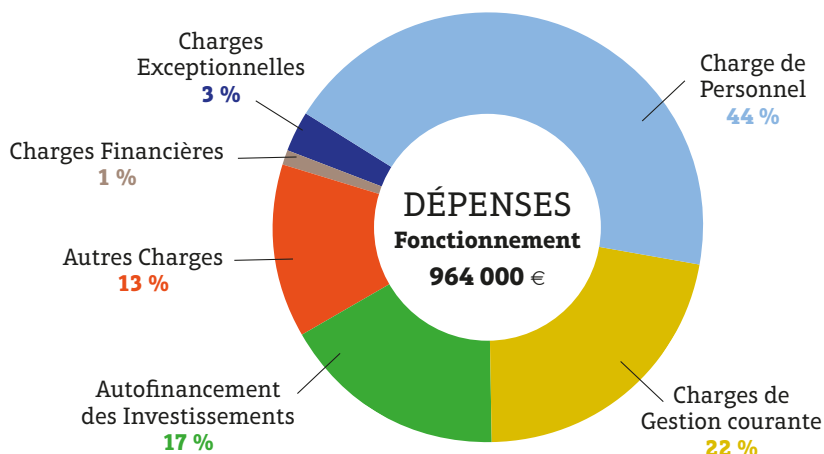
AU COURS DE L'ANNEE 2024

→ Consultation des comptes-rendus du Conseil Municipal
sur www.myans.fr ou en mairie

FINANCES

Le 18 mars, le conseil municipal a voté les comptes administratifs 2023
et les budgets 2024.

LE BUDGET PRIMITIF GÉNÉRAL 2024



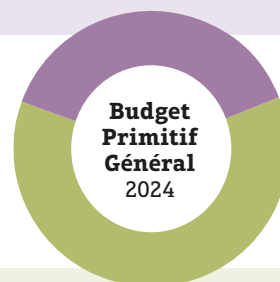
Le 19 février, le conseil municipal autorise le mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget pour le budget Eau et le budget de la commune.

Le 18 mars, il vote les comptes administratifs 2023 et les budgets 2024.
Il vote également les subventions accordées aux associations.

Le 24 septembre, il vote l'emprunt de 3 200 000 euros auprès de la Caisse des Dépôts et consignations pour une durée de 30 ans, pour les travaux d'extension et de rénovation thermique de l'école.

Le 15 octobre, il admet en non-valeur des factures impayées pour 132,98 euros (eau) pour les années 2019 et 2020 et pour 0,67 euros pour les factures de cantine et garderie entre 2018 et 2023. Il autorise le mandatement des frais (entrée, hébergement et repas organisé par l'association des maires de Savoie) pour le maire et les adjoints qui se rendent au congrès des maires annuel.

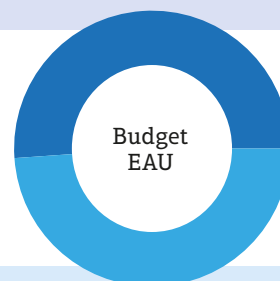
Fonctionnement
964 000 €



Investissement
1 535 000 €
reprenant les excédents de 2023

Le budget annexe reprend toutes les opérations nécessaires à l'aménagement de la zone INA du chef-lieu pour un montant de 896 841 € en dépenses et à 1 204 870 € en recettes en section de fonctionnement et 896 841 € en section d'investissement, en reprenant les résultats de l'exercice 2023.

Exploitation
169 200 €



Investissement
162 000 €
reprenant les résultats de 2023

TAXES SUR RÉSIDENCES PRINCIPALES 2024



BÂTI
TAXE FONCIÈRE 2024
 Part communale
Hausse de 40%
37.62 %



NON BÂTI
TAXE FONCIÈRE 2024
 Part communale
idem 2023
41,65 %

Pour rappel, la **taxe foncière** est un impôt dû par les personnes propriétaire d'un bien immobilier. Le montant de votre taxe est calculé en multipliant la base imposable du bien par des taux d'impositions applicables. Votre avis de taxe foncière peut comprendre une taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

La base imposable dépend de la valeur de référence du bien et est revalorisée automatiquement par l'État chaque année afin de tenir compte de l'inflation. Pour 2024, la revalorisation de la base a été de +3.9%.



TAXE D'HABITATION 2024 SUR LES RÉSIDENCES SECONDAIRES
 Part communale
 idem 2023
7,80 %
 Depuis 2023, plus aucun ménage n'est redevable de cette taxe*

* En 2023, la taxe d'habitation **sur résidence principale** a été intégralement supprimée pour tous les particuliers. Pour les collectivités, sa suppression a été compensé par l'État.

Explication de l'augmentation de la Taxe Foncière sur Myans

La taxe foncière est un impôt local dû par les propriétaires d'un bien immobilier. Elle est perçue par les communes, les intercommunalités, et les Etablissements publics locaux. Nous souhaitons vous apporter quelques explications quant à la récente augmentation du taux d'imposition de la Taxe Foncière de +40% sur la part communale. Cette décision vous avait été communiquée lors du derniers Flash Info de juillet, mais il est nécessaire de vous en rappeler les différentes raisons :

En effet, plusieurs facteurs ont contribué à ce choix difficile de la municipalité :

Baisse des dotations de l'État

Depuis 2011, les dotations de l'État ont baissé de -7% sur notre commune, impactant d'autant nos recettes de Fonctionnement de -30000€/an (cf graphique ci-après) ;

ménages suite au Covid et à la hausse de l'énergie (cf graphique ci-après) ;

Alignement du taux d'imposition

Notre taux d'imposition était **inférieur de -24%** part rapport à la moyenne des communes savoyardes et régionales de même taille, ce qui nous pénalisait dans nos demandes de subventions auprès de l'État et du Département.

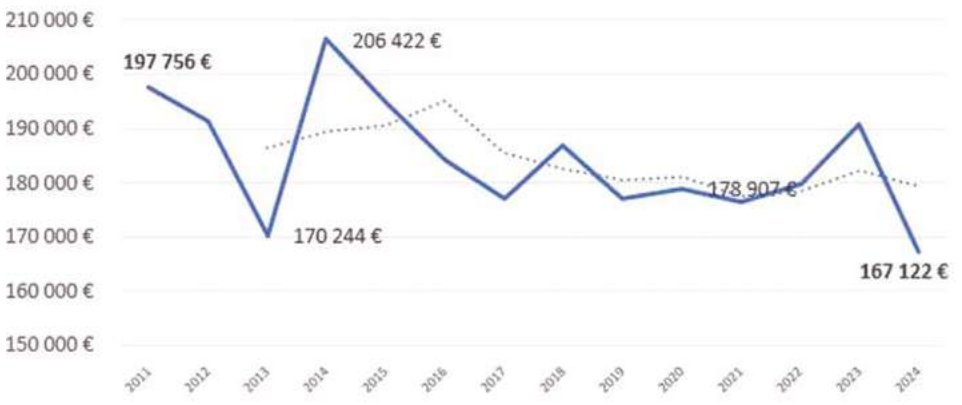
Inflation générale

L'**inflation de +10% sur les 3 dernières années** impacte notre budget de +70000€ sur l'ensemble des couts liés au bon fonctionnement de la commune (maintenances des équipements, gestions administratives, investissements, entretien du matériel...);

Assurer nos futurs Investissements

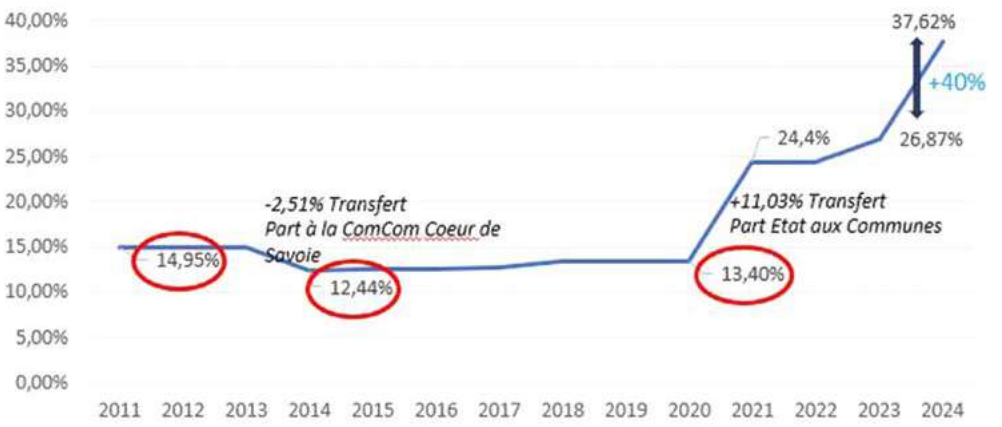
Avec la hausse la population de **+300 personnes environ sur 3 ans**, nous devons adapter les équipements publics communaux afin de répondre aux nouveaux besoins de la commune. La nouvelle école, et la salle multi-activité étant comme nous vous l'avons déjà présenté l'investissement majeur à hauteur de 5,6 M€ HT.

Évolution des dotations de l'État et autres depuis 2011 (13 ans)



Depuis la suppression progressive de la Taxe d'Habitation sur les résidences principales en 2021, le foncier bâti représente 95% des bases fiscales de la commune.

Évolution de la Taxe Foncière sur le Bâti depuis 2011 (13 ans)



Les dossiers du Conseil municipal

TARIFS

Le 15 mai, il fixe les tarifs du service cantine-garderie à compter du 1^{er} septembre 2024 :

CANTINE SCOLAIRE 2024 - 2025

Famille
imposable

1 repas
5,95 €

1 repas à partir
du 2^e enfant
5,45 €

Famille
non imposable

1 repas
5,25 €

1 repas à partir
du 2^e enfant
4,75 €

Garderie du Matin 2024 - 2025 quel que soit le temps de présence

Famille
imposable

Garderie Matin
1,30 €

à partir
du 2^e enfant
0,65 €

Famille
non imposable

Garderie Matin
1,15 €

à partir
du 2^e enfant
0,58 €

Garderie du Soir 2024 - 2025 quel que soit le temps de présence

Famille
imposable

Garderie Soir
1,70 €

à partir
du 2^e enfant
0,85 €

Famille
non imposable

Garderie Soir
1,55 €

à partir
du 2^e enfant
0,77 €

**Enfant non inscrit
à la garderie du Soir
ou non récupérés à 18h30**
5 € le quart d'heure de garderie

Le 15 octobre, il fixe le tarif du repas pour les enseignantes qui mangent à la cantine au prix d'achat du repas auprès du traiteur.

PERSONNEL COMMUNAL

Le 19 février, le conseil municipal créé un poste d'adjoint territorial d'animation principal de 1^{ère} classe à temps non complet de 30 heures 30 hebdomadaires annualisées pour permettre à l'agent en poste d'avancer en grade. Il valide également la convention d'adhésion au service de médecine préventive et la convention

d'assistance à la réalisation et au suivi du document unique du centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Savoie.

Le 8 juillet, il crée un emploi contractuel d'adjoint technique à temps non complet de 24 heures par semaine annualisées pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité au service scolaire pour le remplacement d'un agent, un emploi contractuel d'adjoint technique de 27 heures par mois pour le nettoyage des locaux, un emploi contractuel d'adjoint technique de 28 heures hebdomadaires annualisées pour assister l'enseignante de maternelle et un poste contractuel de 2 heures par jours scolaires pour aider les agents en charge de la cantine.

Lors de la même séance, il approuve la convention proposée par le centre de gestion pour la mise en place d'une couverture du risque « prévoyance » pour les agents communaux.

Le 19 décembre, il crée un emploi d'attaché territorial à temps non complet de 28 heures hebdomadaires et 2 postes d'agents recenseurs pour le recensement de l'année 2025.

ÉLUS COMMUNAUX

Le 8 juillet, suite à la démission de Madame Catherine LEGENDRE de ses fonctions de conseillère municipale, le conseil municipal est informé qu'elle est remplacée par Madame Corinne BILLARD. Lors de cette séance, il désigne Madame Laurence LAYDEVANT, 2^e délégué du conseil municipal au syndicat mixte du Parc naturel régional de Chartreuse.

ÉCOLE

Pour le projet d'extension et de rénovation énergétique de l'école, différentes demandes de subvention sont établies : le 19 février, une demande auprès du S.D.E.S. (syndicat départemental d'énergie de la Savoie) pour les travaux de rénovation énergétique, le 24 septembre, une demande auprès de la région Auvergne-Rhône-Alpes pour l'utilisation du bois local, une demande auprès du conseil départemental pour la construction d'une salle de sport destinée aux associations pour une tranche de travaux estimé à 632 770,38 € HT.

Le 12 novembre, il valide le choix de l'entreprise SOGEC pour l'attribution du lot 11 « Electricité - CFO - CFA » (La Motte-Servolex, 73) pour un montant de travaux de 284 901,80 euros HT.

URBANISME

Le 19 février, il valide le tableau de classement des voiries communales et l'intégration de parcelles communales dans le domaine public communal.

Le 19 décembre, il approuve le bilan de l'application du plan local d'urbanisme depuis 2018, considéré comme satisfaisant au regard des orientations définies dans le projet d'aménagement et de développement durable et n'envisage pas sa révision. Il prend également acte du rapport triennal relatif à l'artificialisation des sols du territoire communal, 9,1 ha ont été urbanisés entre 2011 et 2020.

EAU

Le 19 février, il refuse d'adhérer à la convention relative au groupement de commande pour la réalisation d'une étude de fourniture d'eau potable par Grand Chambéry depuis la conduite d'alimentation du captage de St-Jean-de-la-Porte, car il considère que l'E.P.C.I. Grand Chambéry a la compétence pour réaliser gracieusement une étude similaire.

Le 15 mai, il annule la délibération du 19 février 2024 et valide à la convention relative au groupement de commande pour la réalisation d'une étude de fourniture d'eau potable par Grand Chambéry depuis la conduite d'alimentation du captage de St-Jean-de-la-Porte et il valide la convention pour l'achat d'eau avec la communauté d'agglomération Grand Chambéry, afin de pouvoir continuer à bénéficier de l'alimentation en eau potable provenant de la commune de St-Jean-de-la-Porte.

ENVIRONNEMENT

Le 19 février, il demande une subvention au SDES pour les travaux d'éclairage public et valide une convention avec cet organisme pour lui rétrocéder les certificats d'économie d'énergie liés aux travaux.

Le 15 octobre, il valide le renouvellement du contrat de concession pour la distribution publique de gaz conclu avec GRDF. Il refuse d'intégrer le périmètre ZFE-m (zones à faibles émissions mobilité) proposée par Métropole Savoie, jusqu'à la mise en œuvre de solutions alternatives crédibles à la voiture (RER trains, rabattements des transports en commun vers les pôles centres des bassins de vie et d'emploi avec des cadences suffisantes, pôles d'échanges multimodaux stratégiquement placés, développement de réseaux mobilité douce ...).

NOUVEAUTÉ

La mairie propose une mutuelle communale

La mairie vient de nouer un partenariat avec la mutuelle Entrenous, **mutuelle savoyarde de proximité**, dont le siège social est basé à Chambéry. Cet organisme à but non lucratif a pour mission de garantir à ses adhérents l'accès à une protection sociale complémentaire de qualité, pour une prise en charge optimale de leurs frais de santé.

Grâce à ce partenariat, **les habitants de Myans, ainsi que les personnes qui justifient d'une activité professionnelle sur la commune**, pourront accéder à des offres attractives de complémentaire santé, sans questionnaire médical. Un large choix sera proposé, parmi 7 niveaux de garantie, à tarifs maîtrisés. Les garanties sont modulables au sein d'un même foyer, sans aucune limite d'âge.

En synthèse, l'offre « Mutualiste » en complémentaire Santé Mutuelle Communale de la mutuelle Entrenous s'adresse indifféremment à tous les 0-99 ans, qu'ils soient jeunes (avec ou sans emploi), étudiants, en couple, célibataires, familles ou seniors ; ainsi qu'à tous les travailleurs non-salariés : agriculteurs, artisans, commerçants, professions libérales, auto-entrepreneurs...

Pour en savoir plus, des permanences seront organisées par la mutuelle Entrenous tous les lundis après-midi à la Mairie, de 14h à 17h à partir du 6 janvier 2025.



Pour vous renseigner et prendre rendez-vous, merci d'appeler le 09 69 39 73 38.

RECENSEMENT DE LA POPULATION DU 16 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2025

Cette année, Myans réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 16 janvier 2025.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.



Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande.

Les 2 agents recenseurs recrutés par la commune sont **Yolande COMBET et Nicolas VOLAT** qui interviendront chacun sur une partie de la commune.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune: plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
3. Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter la mairie de Myans au 04 79 28 11 69 ou par mail mairie@myans.fr

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr





“L'Étoile filante”
vous accueille
avec vos enfants

**Espace de jeux
et de rencontres
pour les enfants
de 0 à 4 ans**

accompagnés d'un parent ou d'un autre
membre de la famille.

Les futurs parents

sont également les bienvenus.

**Dans les locaux
du Relais Petite Enfance
La Glycine
à Myans**

**Le jeudi
de 9h à 11h30**

(sauf vacances scolaires)

Accès libre et gratuit

*On vient et on repart
quand on veut !*

LAEP L'Étoile filante

2 route des Belledonnes
73800 Myans
Tél. 07 89 59 39 34
laep@cc.coeurdesavoie.fr



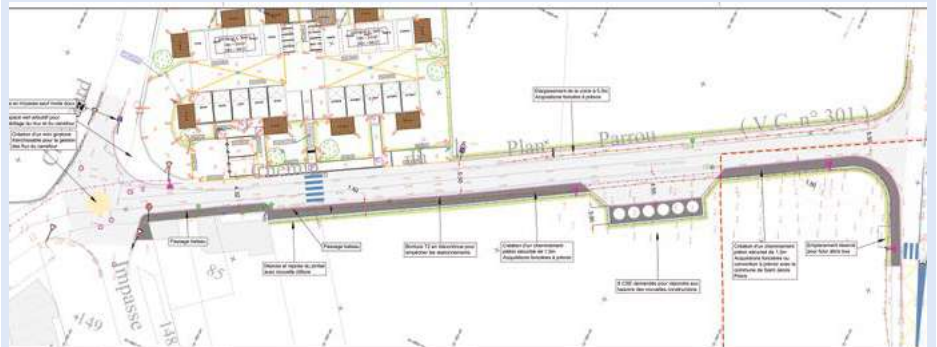
En 2024, nos agents communaux Marc Delorme et Nicolas Volat ont embelli, comme à leur habitude, les espaces verts communaux. Ils ont finalisé l'aménagement paysagé de la réserve incendie accolée à la chapelle de Chacuzard, ont supprimé la haie le long de la salle de fêtes en la remplaçant par une grille végétalisée qui permet d'agrandir cet espace et de profiter du paysage. Cette année, le terrain de boule sera réaménagé en accès PMR (Personnes à Mobilité Réduite) et arboré.

De même, un curage des fossés de l'eau pluviale du chemin de Léché et des Echelards a été effectué.

Dans le chef-lieu, des abris-bus ont été fournis par la Région. La pose de feux tricolores sur la route des Belledonnes a été effectuée pour sécuriser l'intersection de l'Allée des Prés de la Tour et de l'impasse des Balcons du Granier, et pour faire respecter la vitesse sur la RD201.

Pour 2025, le conseil départemental doit changer le revêtement de la chaussée depuis la mairie jusqu'au parking sud, en supprimant le ralentisseur devant le château d'eau.

Pour la commune, des reprises de chaussée ou de trottoirs ont débuté et d'autres viendront dans l'année. Les travaux d'aménagement du chemin de Plan Parou et de la RD19 au hameau de Chacuzard, sont en cours avec des alignements de voirie et la pose de conteneurs de tri et d'ordures ménagères.



Aménagement du chemin du Plan Parou, sécurisation du carrefour de Chacuzard
Faisabilité - ALP'ÉTUDES

De même, les travaux de la nouvelle piste cyclable reliant Chambéry à Montmélian, réalisés sous la compétence de la communauté de communes, doivent démarrer.

D'autres projets sont à l'étude, comme l'alimentation en eau pour sécuriser les volumes et la qualité de cette dernière et la pose de vidéo protection pour lutter contre les cambriolages et les incivilités, deux points récurrents dans notre commune.



VENTE ET POSE DE MENUISERIES

PVC - BOIS - ALU

Fenêtres - Portes d'entrée - Volets roulants

Portails - Portes de garage

**GÉNÉRATION
MENUISERIE 73**

VOS OUVERTURES VERTES POUR UN HABITAT SAIN.

Entreprise certifiée
RGE qualibat

MYANS

06 20 57 73 69

generation.menuiserie73@gmail.com

PROJET ÉCOLE

Les travaux ont commencé depuis début novembre (clôtures, démolition, pose des bungalows, préparation pour la mise en place de la grue de l'entreprise de gros œuvre mi-janvier).

Deux classes sont déplacées pendant la durée des travaux. Une est installée dans le bâtiment « La Glycine » et la seconde a pris place dans la salle au rez-de-chaussée dans le bâtiment mairie.

Les objectifs du projet sont nombreux :

- Adapter l'école aux augmentations des effectifs
- Améliorer le fonctionnement de l'école actuelle
- Créer un nouveau restaurant scolaire
- Optimiser la performance énergétique du bâtiment et offrir un réel confort (notamment en été) aux utilisateurs.
- Permettre une évolution aisée de l'école dans les années et décennies à venir
- Mettre à disposition des associations de la commune (en dehors du temps scolaire) une salle adaptée aux sports et autres activités diverses.



Pour rappel, des panneaux de présentation et la maquette du projet peuvent toujours être consultés en mairie aux horaires d'ouverture.

Le financement a été bouclé et est constitué d'environ 1 200 000 euros de subventions (État, Région, Département...). Nous continuons nos démarches pour augmenter ce montant. Nous avons également obtenu un prêt de 3 200 000 euros sur 30 ans, contracté auprès de la banque des territoires (filiale de la Caisse des dépôts).

PROJET IMMOBILIER CENTRE BOURG

Le promoteur European Homes continue la commercialisation des logements avec comme objectif un démarrage des travaux en juin 2025.

Urbanisme

MYANS 2024

9	permis de construire
6	permis de construire modificatif
0	permis d'aménager
47	déclarations préalables
31	certificats d'urbanisme

INFORMATION SIBRECSA

À la suite du décès brutal de son président Christophe BORG, le SIBRECSA a élu une nouvelle présidente, Patricia BELLINI, élue de la commune de Pontcharra.

Bernard ROSSIGNOL, élu de la commune de Myans et Marc GIRARD, élu communautaire Cœur de Savoie, ont respectivement été élus premier et deuxième vice-président.

GROUPE SCOLAIRE

2024-2025

Le 2 septembre, c'était
la rentrée des classes

Quelle joie
de se retrouver !

Les élèves étaient heureux de revoir leurs copains et leur nouvelle maîtresse.

L'école de Myans est heureuse d'accueillir de nouvelles collègues :

Liana TALLERON (PS-MS-GS),
Céline BIENFAIT (PS-MS-GS et CE1-CE2),
Sandrine LEMAIRE (GS-CP)
et Adeline RIVIERE (CM1-CM2).

Toujours fidèles au poste :
Régine STAELEN (CE1-CE2),
Judith POCCHIOLA (Directrice et
CM1-CM2),

Nadine DELORME et Elsa NARDIN
(ATSEM en PS-MS-GS),

Sylvie GIUGLEUR (ATSEM en GS-CP)

et Yousria AL BAHRAOUI présente sur
les temps de cantine et de garderie.

Voilà une équipe pleine d'énergie pour proposer et réaliser de nouvelles actions, des projets, des événements qui vont ponctuer la vie de nos petits écoliers tout au long de l'année scolaire. Il y a déjà eu le courseton en septembre, le défi écomobilité en octobre...

92 élèves
4 classes

de la maternelle au CM2

Est à signaler **un événement de grande ampleur** qui a chamboulé l'accueil de tous les élèves : le déménagement des classes pour laisser place aux travaux de la nouvelle école !

Les maîtresses, qui ont donné de leur temps personnel (le soir, les mercredis, samedis et mêmes pendant les vacances scolaires), les ATSEM, Yousria, les agents techniques de la municipalité ont entrepris un travail titanesque pour que l'accueil des enfants se fasse dans les conditions de sécurité et d'apprentissage optimales dans leur nouvelle classe provisoire ; c'est en équipe, toutes ensemble, que l'organisation de l'accueil des enfants sur la journée scolaire a été repensé.

C'est une mission réussie et, aujourd'hui, tout le monde est en train de prendre ses marques...

Judith POCCHIOLA,
directrice de l'école de MYANS

Bibliothèque

..... Livio Benedetti



Le portail en ligne : myans.bibenligne.fr

C'est un peu la vitrine de la bibliothèque, les informations sur tout ce qui s'y passe sont affichées et un carrousel présentant les nouveautés et derniers ajouts au catalogue (pas forcément des parutions récentes) se trouve en bas de page.

Tout en haut la fonction « Recherche avancée » permet de visualiser l'ensemble du catalogue (c'est-à-dire la liste de tous les livres de la bibliothèque) et les filtres successifs aident à trouver plus facilement selon la tranche d'âge et le type de document désiré (roman, album, BD, documentaire, etc.).

La création du compte lecteur permet de réserver en ligne et de voir les emprunts et ceux de toute la famille.

Les animations 2024

- Une exposition de peintures et modelages de Mme Colette Besson du 14 au 31 mai
- La projection du film documentaire « Des couturières sur le fil » le mercredi 13 novembre dans le cadre du mois du film documentaire (appelé *Chemins des toiles en Savoie*)
- Le spectacle « Dans mon nid » donné en partenariat avec le RPE et la crèche pour l'animation *Premières Pages* par la compagnie savoyarde Alinéarts le jeudi 14 novembre, accompagné d'animations, d'ateliers pour les tout-petits et de la remise des albums aux enfants nés en 2023.

Programme 2025

- Une animation pour *Premières Pages* (date à fixer entre fin avril et novembre)
- Une projection de film dans le cadre de *Chemins des toiles*, le mois du film documentaire en novembre.

Changement des horaires d'accueil

Pendant les travaux à l'école, la salle associative Abymes sera occupée par une classe.

Par conséquent, les horaires habituels des mardis, jeudis et vendredis sont retardés de 15 minutes pour éviter de croiser les scolaires et le public.

OUVERTURES AU PUBLIC

PÉRIODES SCOLAIRES

Mardi, jeudi et vendredi de 16h45 à 18h30

Mercredi de 9h30 à 11h30

VACANCES SCOLAIRES

Mercredi de 9h30 à 11h30

Jeudi de 16h30 à 18h30

Fermeture estivale 3 semaines de fin juillet à mi-août (dates à confirmer).

Fermeture de fin d'année pendant les vacances de Noël.

Inscription gratuite pour tous, habitants de la commune ou non

04 79 25 26 27

NOUVELLE ADRESSE EMAIL
bibliotheque@myans.fr

Portail en ligne : myans.bibenligne.fr

Bilan chiffré 2024 à la date du 5 novembre

8 heures hebdomadaires d'ouverture au public soit **171 jours annuels** (contre 173 en 2022).

Accueil des 4 classes une semaine sur trois.

Animation en partenariat avec le RAM, le premier lundi du mois de janvier à décembre (lecture d'albums aux tout-petits).

478 inscrits dont 55 nouveaux (92 en 2023), pour 297 inscrits actifs qui ont emprunté au moins un livre au cours de l'année (324 en 2023) + 6 groupes (les 4 classes, la crèche et le RPE).

Un total de plus de **8 000 prêts au 5 novembre 2023** (individuels et groupes) contre 9743 sur toute l'année 2023 : ce chiffre se maintient car il y a 1600 à 1800 prêts sur novembre et décembre en moyenne.

Fonds propre d'environ **5 000 ouvrages + 300 à 400 empruntés à Savoie Biblio**, la bibliothèque départementale, et + de 500 magazines. À noter : nous avons éliminé plusieurs centaines de documents trop vieux ou qui ne sortaient plus, c'est pourquoi le fonds semble ne pas avoir augmenté.

Environ **200 heures de travail des bénévoles** pour l'aide aux permanences et lors des animations, l'équipement des livres (couverture, renfort...).

Presque **140 dons cette année**, un grand merci aux donateurs ; nous avons bien sûr sélectionné les documents les plus récents et en très bon état, et privilégié les brochés aux livres de poche.

Pour information, sauf état et intérêt exceptionnels, les livres de plus de 10 ans ne sont pas acceptés.

Retour sur une année d'engagement et découverte des projets à venir

L'Association des écoliers de Myans joue un rôle essentiel au sein de notre commune en soutenant l'école à travers des projets de financement et des événements conviviaux. Avec pour objectif d'alléger la participation financière des parents, tout en enrichissant le quotidien des élèves, l'association se distingue par sa diversité d'initiatives.

Une année marquée par des événements populaires et la création de nouveaux

Depuis sa création, l'Association des Écoliers de Myans n'a cessé de multiplier les actions pour venir en aide à l'école de Myans. En 2024, plusieurs événements ont marqué les esprits, dont la chasse aux œufs de Pâques, qui s'est avérée un grand succès et qui sera reconduite en 2025. Ces événements, ouverts à tous, sont l'occasion de rassembler parents, enfants et habitants de la commune autour de moments festifs.



Des ventes solidaires tout au long de l'année

Pour financer ses projets, l'association organise de nombreuses ventes. Ces dernières sont l'occasion de financer l'achat de matériels scolaires, de jeux, de livres et bien plus encore. Parmi les ventes phares, on retrouve :

- Les ventes de fleurs (au printemps et en hiver),
- les ventes de pizzas et gâteaux avant chaque vacance scolaire,
- la vente de Diots et Croziflette,
- la buvette présente tout au long de l'année lors de différents événements.

L'association organise aussi des ventes internes à l'école :

- Tombolas,
- Ventes de chocolats de Noël et de Pâques.



L'association envisage d'étendre ces ventes aux Myannais et aux habitants, encore une belle opportunité de soutenir l'école tout en faisant plaisir !

Une première boum d'Halloween qui a fait sensation !

Un des moments forts de cette nouvelle année scolaire a sans doute été la première boum d'Halloween organisée par l'association.

Cet événement, qui a rencontré un véritable succès, a rassemblé de nombreux enfants et familles dans une ambiance festive et décontractée et il est fort probable qu'il devienne une tradition à renouveler chaque année.

Un grand merci à nos bénévoles et partenaires

L'association tient à adresser un grand merci à ses bénévoles, sans qui ces projets ne seraient pas possibles. Leur engagement est précieux et permet de faire vivre l'association au quotidien. Nous remercions également les nouveaux venus, qui apportent leur énergie et leurs idées pour faire grandir l'association.

Un merci tout particulier va également à la Mairie de Myans, qui soutient l'association dans de nombreux projets et événements. Son aide précieuse contribue à la réussite de nos actions.

Des nouveautés pour faciliter les ventes et se tenir informé

L'association s'efforce constamment d'améliorer ses services et de faciliter la participation de tous. Depuis septembre 2024, un terminal de paiement par carte bancaire a été mis en place lors des ventes, pour plus



de praticité et de sécurité pour tous. De plus, pour ne rien manquer des dernières actualités, nous avons également créé une page Facebook, où vous pouvez suivre toutes nos initiatives et événements à venir.

À quoi s'attendre pour l'avenir ?

L'année à venir promet de nombreuses surprises et de nouveaux projets ! L'association ne compte pas s'arrêter en si bon chemin et entend continuer à proposer des événements de qualité et des actions solidaires pour soutenir l'école et ses élèves. Restez connectés et n'hésitez pas à rejoindre notre équipe de bénévoles.

Contact

asso.ecoliersdemyans@gmail.com

Le Bureau 2024-2025



Site commandes et règlements

www.helloasso.com/associations/les-ecoliers-de-myans

Facebook

[Association les écoliers de Myans](#)

RENDEZ-VOUS 2025

AG 2^{ème} trimestre

15 janvier 2025

VENTES PIZZAS ET GÂTEAUX

21 février 2025

18 avril 2025

CHASSE AUX ŒUFS

26 avril 2025

VENTE DE FLEURS

10 mai 2025

KERMESSE DE L'ÉCOLE

20 juin 2025



Des activités physiques et sportives adaptées à toutes et tous **toujours dans un esprit de convivialité et de bonne humeur !**

Yoga

37 adhérents qui pratiquent soit le lundi, soit le jeudi et parfois les deux.

Lundi de 19h à 20h15

Salle polyvalente, avec Patrick

L'Ashtanga Vinyasa Yoga est un Yoga dynamique qui porte une grande attention à la synchronisation du souffle avec le mouvement. Les postures (asanas) s'enchaînent dans un ordre prédéterminé tel un collier de perle (Yoga-mala) que l'on égrènerait. Cette pratique est adaptée à tous car, plus que la forme finale de la posture que l'on aménage suivant le niveau des pratiquants, c'est le chemin, avec l'aide de la respiration, qui se fait au fil des mois et des années qui rend cette pratique si riche.

Jeudi de 19h à 20h15

Salle polyvalente, avec Chantal

Nous pratiquons le Hatha Yoga traditionnel qui met l'accent sur les postures et la maîtrise du souffle vital.

C'est un Yoga qui nous permet d'explorer les sensations, une connexion à soi sans jugement ni recherche de performance.

Cours mixte adapté aux aînés

Mardi de 8h55 à 9h55

Salle polyvalente, avec Sylvie

31 adhérents viennent profiter du professionnalisme de Sylvie, toujours à l'écoute de chacun. Le cours du mardi matin est composé de travail musculaire, articulaire, cardio-respiratoire, équilibre et étirements. Nous travaillons dans le respect des postures. Une pédagogie individualisée est également proposée.

Gym tonique mixte

Mardi de 19h30 à 20h30

Salle polyvalente, avec Sylvie

18 adhérents (effectifs encore en hausse). Sylvie nous propose un mélange tonique de travail cardio-respiratoire, renforcement musculaire et étirements en fin de séance.

Lors de la dernière Assemblée générale, un nouveau CODIR a été élu. Christian VILLEMOT, après plusieurs années d'un investissement important en tant que président, a laissé sa place à Christophe BREHERET. Nous en profitons pour remercier chaleureusement Christian pour tout le travail accompli au sein de l'association.

Les membres du Comité Directeur

Président : Christophe BREHERET

Vice-Présidente : Elisabeth RUSSU

Secrétaire : Dominique GELON

Secrétaire adjointe :
Françoise DESMIDT

Trésorier : Steve SCHERPEREEL

Trésorier- Adjoint : Olivier BRUN

Administrateur :
Christophe VALLIER

Contacts

www.gv73800.e-monsite.com
gvmians73800@gmail.com



Les Roule Tranquille : des cyclotouristes heureux

L'association compte une trentaine d'adhérents dont 13 hommes et 14 femmes et a pour objectif de rouler à vélo ensemble sur les petites routes de Savoie mais aussi bien au-delà du département et pour certains de pratiquer la marche.

Santé et bienveillance sont à l'ordre du jour lors des sorties proposées 3 fois par semaine les Lundi, Mercredi et Vendredi à 8h30 ou 13h30 selon la saison et la météo. Dans la bonne humeur et la convivialité, le groupe respecte le rythme de chacun, précisons que les VAE sont les bienvenus. Certains participent à des rallyes organisés par d'autres clubs comme celui de Bissy, Montmélian ou l'Agritour d'Albertville entre autres.

Des sorties d'une journée sont également organisées comme l'ascension du Salève, la traversée des Bauges ou le tour du lac du Bourget avec bien souvent un repas à la clé pour reprendre des forces.

Le séjour annuel d'une semaine a fait l'unanimité au sein du club. Cette année c'était à Eguisheim en Alsace que nos cyclos ont usé leurs pneus mais aussi leurs chaussures de rando pour ceux qui souhaitaient alterner avec la marche.

**Il n'y a pas de doute :
le VELO ça rend HEUREUX !
Venez essayer,
vous ne repartirez plus !**

Contact

Noëlle : 06 10 15 22 72

À noter, lors de notre Assemblée générale le remplacement de notre présidente Bernadette BOISSIÈRE par Noëlle SCHERPEREEL.



PROJET Des cours de chant pour les 12-18 ans

Tu fredonnes tous les jours dans la voiture. Tu es un chanteur de salle de bain. Tu es jeune et plein-e d'énergie mais n'as jamais pensé à partager ton envie de chanter avec des amis...

Cette année à Myans, nous pouvons nous organiser pour **apprendre quelques chants actuels que nous choisirons ensemble**. Que tu sois scolaire ou au travail, nous trouverons le bon créneau pour répéter. Et qui sait participer à la prochaine « Star Accademyans » ou à « The Voice des Abymes » !

Contact

Inscription en Mairie
04 79 28 11 69
mairie@myans.fr

Le comité d'animation de Myans



Repas de la Fête du Four



Repas de la Soirée Choucroute

Le comité d'animation de Myans organise des animations ouvertes à tout public afin de créer des moments de convivialité et de nouer un lien entre les habitants.

Les animations de 2024 ont été l'organisation d'une soirée Choucroute en février et la Fête du Four en juin.

Nous avons également participé à l'organisation des Failles, avec la Mairie et les autres associations de la commune.

Si vous avez envie de partager notre engagement, n'hésitez pas à nous rejoindre. Nous sommes toujours à la recherche de personnes et d'idées novatrices afin d'être en mesure d'assurer et de créer de nouvelles animations.

Prochaine animation
8 février 2025
Soirée Choucroute
à la salle polyvalente

Contact

Noël DUCRET
06 50 90 62 06

À la découverte des plantes sauvages

L'association Calenduline, dont le siège est à Myans, propose ses activités dans les Bauges et sur le bassin chambérien, à travers des **sorties et ateliers de découverte des plantes sauvages** près de chez vous, aux quatre saisons.

De février à décembre, Muriel Lallée propose des sorties nature «Plantes sauvages comestibles et médicinales», à La Thuile, Challes-Les-Eaux, ou même... dans votre jardin.

Êtes-vous plutôt balade, cueillette, cuisine ou infusions sauvages médicinales? À vous de choisir!

Chaque mois, nous partons à la rencontre des plantes de nos chemins, bords de prés et sous-bois. Nous vous apprenons comment les reconnaître avec tous vos sens, et les distinguer des plantes toxiques. Vous découvrirez en toute sécurité la diversité de

leurs saveurs, leurs incroyables vertus nutritives et médicinales, des dégustations et idées recettes.

Des ateliers «Cueillette & cuisine» ont aussi lieu à Challes et à La Thuile. Vous pouvez y expérimenter une cueillette respectueuse, apprendre à préparer ces délices sauvages, déguster ensemble nos préparations.

Retrouvez les dates de ces sorties gourmandes et conviviales sur le site de Calenduline www.calenduline.org

Et **pour les groupes** (amis, famille, collègues,...): vous souhaitez **une animation sur mesure**? En pleine nature, ou même

à domicile dans votre jardin ou votre cuisine? Contactez Muriel pour plus d'informations, et pour affiner ensemble votre projet. Thèmes possibles cet hiver-printemps:

- *Reconnaître les arbres & arbustes et leurs usages*
- *Cueillir et utiliser les racines sauvages comestibles et médicinales*
- *Comment stimuler sa santé et cuisiner les plantes sauvages l'hiver*
- *Les tisanes et cures dépuratives de printemps avec les plantes sauvages*
- *Cueillir et croquer les salades sauvages*

Formats sur 2 heures, 4 heures, une journée, avec ou sans dégustation. Il y en a pour tous les goûts, toute l'année!

Au plaisir de vous retrouver sur les sentiers!



 **Calenduline**
Savoirs & traditions sur les plantes sauvages
54 chemin des Gouttes - 73800 MYANS
www.calenduline.org

Contact

Muriel Lallée : 06 82 82 11 84
mu.lallee@hotmail.fr

CLUB TOUCHATOUT

Tisser du lien en toute convivialité

Le club Touchatout continue son petit bonhomme de chemin malgré les départs douloureux qui ont marqué les adhérents. Le club va souffler sa treizième bougie au cours de l'Assemblée générale qui aura lieu en janvier 2025.



Crêpes, 6 avril 2024



Balade au col du Banchet, 8 mars 2024



Valloire, 22 janvier



Yoga



Repas à L'Arlequin, 25 juin

À noter une baisse de participants aux ateliers jeux de société le mardi après-midi. La formule est à repenser pour accueillir «les électrons libres» sans perturber le clan des beloteuses. À ce propos nous proposons, pour le premier mardi de chaque mois, une dominante belote où, les adeptes de ce jeu, adhérents ou non, pourront participer avec plaisir.

La convivialité reste de mise avec le partage du goûter et les anniversaires, manifestation à repenser.

Rappelons l'objectif de l'association noté dans les statuts, «L'association fonde son action sur l'éthique des aînés : solidarité, partage, lien social, accueil et échange, lutte contre l'isolement et ouverture à tous en sont les bases.»

Le jeudi matin 14 yoghistes apprécient les séances bénéfiques à n'en pas douter.

Les balades du vendredi font le plein. Jean-Pierre conduit avec brio les marcheurs XXL. Jeanne et Monique proposent, au groupe des Petits mollets, des sorties avec peu de dénivelé, pas plus de 300 m, avec temps de marche de 2 à 3 heures en fonction de la météo et de la saison.

Les repas et les sorties font également partie du programme. Le 15 mars c'était le repas morue au restaurant «Le pas du facteur» à La Flachère.

Le 22 janvier à Valloire, les sculptures sur neige ont impressionné par leur originalité. Le 17 avril la visite guidée de La Rotonde a été une découverte. Le 22 mai la sortie culturelle et touristique à Lyon fut une journée bien remplie avec la visite du musée de la soie à La Croix Rousse, le repas au restau «Bouchon Rouge» dans le quartier St Jean ; l'après-midi au choix, le parc

de La Tête d'Or ou Fourvière. Le 6 juin la sortie découverte des plantes sauvages comestibles et médicinales à La Thuile a été appréciée malgré la pluie.

Le club participe également aux animations de la commune.

Pour vous rendre compte de l'ambiance, venez participer. Le club est ouvert à toute proposition en harmonie avec ses objectifs. Quiconque peut le rejoindre tout au long de l'année.

Contacts

Monique Crouzet
présidente, 06 24 35 99 50

Noëlle Maurin
secrétaire, 06 62 71 83 07

Brigitte Cailliez
trésorière, 06 17 38 36 71



Ianis TRIOMPHE



Timéo TRIOMPHE

place au plus vite et comme il le précise : « Passer « de derrière à devant ».

Objectifs 2025

Le tout premier objectif de Romain est de se tenir éloigné des blessures car elles peuvent tout remettre en cause et sont difficiles à gérer y compris psychologiquement. Ce premier objectif défini, Romain ambitionne de gagner les championnats de France seniors (bien que junior il s'alignera surclassé car il a d'ores et déjà atteint les minima de la catégorie). Il donnera également tout pour gagner sa place au championnat d'Europe et championnat du monde juniors.

Enfin, Romain souhaiterait intégrer l'INSEP et mettre toutes les chances de son côté pour 028, année olympique!

Ianis et Timéo TRIOMPHE

L'eau est l'élément favori de Ianis et Timéo TRIOMPHE : les deux frères de 18 et 15 ans pratiquent tous les deux, le canoë kayak en kayak slalom, canoë slalom et kayak cross. Ce n'est pas sur le Bon de Loge que vous les verrez s'entraîner... En effet, Ianis s'entraîne au Pôle France canoë kayak et Timéo

au pôle espoir canoë kayak, ces deux pôles étant situés à Pau.

Performance sportive 2024

Commençons par l'ainé Ianis :

- Sélections Équipe de France kayak cross : 1^{er} aux épreuves séniors de sélection du kayak cross
- Championnat du monde u18 canoë kayak 2024 : 4^{ème} en Kayak cross
- Championnat de France U18 2024 : 4^{ème} en kayak slalom, 3^{ème} au Championnat de France en équipe en canoë (avec son frère) et 2^{ème} au Championnat de France en équipe en Kayak (avec son frère)

Continuons avec Timéo :

Championnat de France U15 2024 : 2nd en Kayak slalom, 3^{ème} en Canoë slalom, 3^{ème} en combiné slalom, 3^{ème} Championnat de France en équipe en Canoë (avec son frère), 2^{ème} Championnat de France en équipe en Kayak (avec son frère)

Et sinon, quels souvenirs gardez-vous en mémoire de 2024 ?

Timéo gardera en mémoire de cette année 2024, son premier départ sur une course de National 1 (meilleure division française en canoë kayak, celle des prétendants à l'équipe de France). Il n'oubliera également jamais

ce moment magique que fut son arrivée au pôle espoir de Pau, une structure d'entraînement de haut niveau qui met toutes les chances de son côté pour atteindre son prochain objectif, à savoir intégrer l'équipe de France U18.

Quant à Ianis, cette année olympique lui a offert un moment inoubliable ! Il a été retenu pour faire l'ouverture des épreuves de kayak-cross au JO de Paris devant 13000 spectateurs.

Cette expérience ne manquera pas de conforter sa motivation pour son objectif ultime : une qualification lors de futures olympiades ! Dans un premier temps, Ianis ambitionne d'intégrer les équipes de France Kayak U 23 et senior.

Ces 2 jeunes garçons ont également « la tête bien faite » et ont pleinement conscience des aléas qui peuvent jalonner une carrière sportive et qu'il y a un après ... Ainsi, leurs emplois du temps respectifs bien chargés intègrent une scolarité. Ianis suit des études supérieures en école d'ingénieur en mathématiques appliquées et Timéo est en seconde professionnelle métiers de l'électricité.

On serait tenté de dire de Ianis et Timéo, qu'ils « rament » (pagayent) beaucoup... mais ils savent aussi vite sortir la tête de l'eau!

MYANS
Vins de Savoie
Ferme pédagogique
Gîtes ruraux

Aux fruits de la treille
Corinne et Daniel Billard
auxfruitsdelatreille@wanadoo.fr
Tél. 04 79 28 02 87
Fax 04 79 71 58 94

Lily Melongerie
L'ART DE DÉCORER LES ONGLES

06.28.85.06.59
lilymelongerie@gmail.com
229 chemin du penet
73800 Myans

Lundi au Vendredi 9h00 à 19h00
Samedi 9h00 à 12h00
sur rendez vous

BLOC NOTES



Mairie de Myans

Ouverture au public
du secrétariat de mairie
Laurence Martinet,
Yolande Combet
et Virginie Thalmensi
vous accueillent :
les mardis et vendredis
de 15h30 à 18h30
et les mercredis
de 8h30 à 11h

Tél. 04 79 28 11 69
mairie@myans.fr
www.myans.fr

Conciliateur de Justice

Compétence de la Communauté de
communes Cœur de Savoie
Tous les 1^{er} et 4^{ème} lundis de chaque mois
de 13h30 à 17h sur rendez-vous
Tél. 04 79 84 36 27

Défenseur des droits

Communauté de communes
Cœur de Savoie
Le 1^{er} jeudi du mois sur rendez-vous
Tél. 04 79 84 36 27

Communauté de communes Cœur de Savoie

Place Albert Serraz
73800 Montmélian
Tél. 04 79 84 36 27
secretariat@cc.coeurdesavoie.fr

Retrouver toutes les informations de
notre Communauté de communes
sur le site www.coeurdesavoie.fr

CMP Centre Médico-Psychologique pour enfants et adolescents

395 avenue des Massettes
Le Galien - 73190 CHALLES-LES-EAUX
Tél. 04 79 60 51 77
Consultation sur rendez-vous
pour enfants et adolescents
du lundi au vendredi de 9h à 16h30



Une appli mobile qui vous rapproche de votre mairie

Pour toujours mieux vous informer et vous
alerter, la mairie de Myans s'est équipée de
l'application



Les événements locaux, l'actualité de la
Commune, les informations des coupures
réseaux, les alertes météo, sont disponibles
en temps réels sur votre téléphone.

ADMR

**Personnes âgées / Personnes
handicapées / Familles / Téléassistance
/ Portage de repas**

Bureau Secrétariat - 213 Ch. des Frasses
73190 SAINT JEOIRE PRIEURÉ
challes@fed73.org
Tél. 04 79 28 55 69

CPAS Centre social et accueil PMI

Centre Administratif
Immeuble Le Comte Rouge
282 avenue de Savoie
73800 MONTMÉLIAN
Tél. 04 79 44 23 30

CONSULTATIONS NOURRISSONS
sur rendez-vous, contacter le secrétariat

**CLIC (Centre Local
d'Information et de Coordination)
personnes âgées et handicapées**

Maison social du département
Combe de Savoie
Immeuble Le Comte Rouge
300 avenue de Savoie
73800 MONTMÉLIAN
sur rendez-vous au 04 79 44 23 00

Les structures petite enfance, enfance, jeunesse

**Liste complète des structures
et inscriptions sur
www.coeurdesavoie.fr**

PETITE ENFANCE MULTI ACCUEIL CŒUR DE SAVOIE Crèche La Glycine

2 Route des Belledonnes
73800 Myans
Tél. 04 79 25 63 39
Directrice Virginie DIANI
Inscriptions sur www.coeurdesavoie.fr
mac.myans@cc.coeurdesavoie.fr

RELAIS PETITE ENFANCE RPE La Glycine

2 Route des Belledonnes - 73800 Myans
rpe.myans@cc.coeurdesavoie.fr
Tél. 04 79 25 63 15
Animatrice : Claude RACINE
Horaires des permanences sur rdv :
Lundi de 10h à 12h
Mardi de 16h à 18h30
Jeudi de 16h à 17h30

ACCUEIL DE LOISIRS LES MARCHES

L'accueil de loisirs ouvre ses portes aux
enfants de 3 à 10 ans pendant toutes
les périodes de vacances scolaires (Noël
excepté) + Les mercredis en périodes
scolaires.

Inscription sur le site de la Communauté
de communes Cœur de Savoie
Info et contact

Espace Bellegarde - Les Marches
73800 PORTE-DE-SAVOIE
Tél. 06 42 36 69 63
enfance.lesmarches@cc.coeurdesavoie.fr

L'ESPACE JEUNES DE MONTMÉLIAN 11/25 ANS

Place René Cassin
73800 MONTMÉLIAN
Tél. 06 87 08 06 55
jeunesse.montmelian@cc.coeurdesavoie.fr
facebook : Espace jeunes Montmélian

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS - PARENTS L'ÉTOILE FILANTE

La Glycine
2 route des Belledonnes - 73800 MYANS
Tél. 04 79 25 63 15
rpe.myans@cc.coeurdesavoie.fr
www.coeurdesavoie.fr
Jours et horaires d'ouverture :
le jeudi matin de 9h à 11h30
sauf pendant les vacances scolaires



Stop aux contaminations dans les champs !

Les déjections canines peuvent être porteuses de parasites. L'un d'entre eux cause la néosporose, une maladie grave chez les vaches, qui entraîne des avortements. Elle se transmet quand elles mangent de l'herbe ou du foin contaminé par des déjections. Malheureusement, il n'y a aucun traitement ni vaccin disponible et les vaches infectées transmettent souvent la maladie à leurs veaux.

Cette maladie est l'affaire de tous. Afin de limiter sa propagation, les éleveurs déploient un contrôle strict des vaches positives et veulent éviter tout risque de contamination.



Je ramasse les déjections de mon chien et je le tiens en laisse !

CHAMBRE D'AGRICULTURE SAVOIE MONT-BLANC
www.services.casmb.fr
Tél : 04 79 33 43 36 Email : contact@casmb.chambagri.fr



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
DE SAVOIE MONT-BLANC
73/74

haute
savoie
le Département



Mutualisation entre les communes et Communauté de communes Cœur de Savoie pour la lutte contre le Frelon asiatique à partir du 1^{er} janvier 2024.

SIGNALE TON FRELON

Vous suspectez la présence d'individus ou d'un nid de Frelons Asiatiques ?

Prenez une photo et signalez votre suspicion sur le site : www.frelonsasiatiques.fr

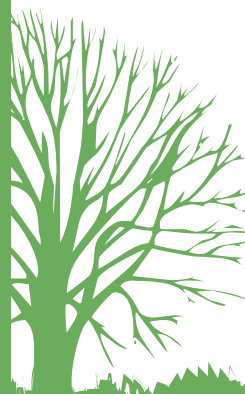
FRELON ASIATIQUE

NID PRIMAIRE

NID SECONDAIRE

ENTRETIEN PARCS & JARDINS

Entretien annuel
Taille de haies
Tontes
Elagage
Plantations



Denis MEUGNIER & Fils

523 chemin du Lac des Pères
73800 Myans

06 22 13 43 23

06 76 15 19 07

1944 – 2024 : 80 ans

Les familles KORNGOLD

Au décès de Robert BADINTER les Savoyards apprennent que ce dernier habite en 1944 à Cognin en Savoie où il est scolarisé au lycée de garçons de Chambéry, l'actuel lycée Vaugelas. À la même époque, en 1943, l'école primaire publique de Myans accueille trois enfants réfugiés de deux couples parents entre eux. Ils habitent une maison des Abymes, route du Lac Clair aux Marches.

Ces enfants sont :

Suzanne KORNGOLD, fille de Herschel KORNGOLD et de Nisla SZPARAK
Georges KORNGOLD et son frère cadet Henri Hubert KORNGOLD, fils de Szulim Charles KORNGOLD et de Ruchla Rachel ROZENBERG.

Les pères des enfants sont frères, tous deux nés à Varsovie en Pologne. Ils sont les fils de Szmul Lejba KORNGOLD et de Malka LINDWASSER.

La scolarité des enfants à Myans

Le 18 octobre 1943, Suzanne, Georges et Henri Hubert, sont inscrits à l'école de Myans. Ils ont respectivement 9 ans, 11 ans et 7 ans. Leurs pères déclarent alors être tailleurs et habiter Les Marches. Les enfants ont pour instituteur Monsieur Charles MURGIER. Leur classe est située dans les bureaux de la mairie actuelle.

Suzanne quitte l'école de Myans le 1^{er} avril 1944 pour être « placée en pension dans l'Isère ». Elle est en réalité cachée dans un couvent. Georges et Henri Hubert cessent l'école de Myans en octobre 1944 pour retourner à Paris.

Deux familles dans la tourmente

La mère de Suzanne, Nisla SZPARAK, naît le 20 mars 1902 à Varsovie. Elle est fille de Moszek Chil SZPARAK et de Syma RYWKA. Le père de Suzanne, Herschel Henri KORNGOLD, né le 29 mars 1894, et arrive en France, à Paris en 1933 où il épouse Nisla le 30 janvier 1934. De leur mariage naît Suzanne, le 26 novembre 1934 à Paris. Le 16 et 17 juillet 1942, Nisla SZPARAK est arrêtée à Paris par la police française au cours d'une rafle du Vel d'Hiv et déportée au camp d'Auschwitz où elle meurt en déportation le 3 août 1942. En mai 1944, alors que Herschel KORNGOLD vit aux Marches, il est arrêté par la police allemande militaire, la Feldgendarmerie, dans le secteur Les Marches-Chapareillan.



Szulim Charles KORNGOLD

C'est à l'âge de 19 ans que Szulim Charles KORNGOLD quitte en 1929 son pays natal, la Pologne, en raison de l'antisémitisme qui y sévit. Arrivé en France, il travaille comme chapelier.

Il rencontre Ruchla Rachel ROZENBERG, née à Varsovie le 21 juillet 1910, fille d'Itcek Mortka ROZENBERG et de Liba ROTENSZTEIN. Szulim et Ruchla se marient à Paris le 2 janvier 1933.

Ils n'ont pas encore 23 ans. De leur union naissent à Paris Georges, le 23 novembre 1932, puis Henri Hubert, né le 17 février 1936. Un troisième enfant, Michel, né dans la maison des Abymes, le 18 mars 1944, viendra agrandir la famille. Lorsque la guerre éclate, déjà père de deux enfants, Szulim Charles s'engage, dès septembre 1939, au 22^e régiment de marche



Les médailles de Szulim Charles KORNGOLD

de volontaires étrangers (22^e RMVE), régiment affilié à la légion étrangère. Il sera décoré de la médaille militaire et de la Croix de guerre avec étoile d'argent et citation à l'ordre de la division : « KORNGOLD Szulim, soldat au 22^e RMVE. Le 5 juin 1940, au cours d'une attaque exécutée par son unité aux environs de Péronne, a été gravement blessé à son poste de pourvoyeur² ».

Hospitalisé à Saint-Quentin puis à Lyon, Szulim Charles est opéré à cinq reprises. Fin 1941 il est libéré comme grand malade.

Plus tard, il fait la connaissance de Jean-Baptiste CARRON de Chambéry. Ce dernier lui propose un hébergement et c'est ainsi que les deux familles sont logées aux Marches dans les Abymes. Szulim est naturalisé le 24 mai 1946³. Il décède à Paris le 2 mai 1976. Son épouse Ruchla Rachel ROZENBERG s'éteint à son tour à Lyon le 8 décembre 1979.



Acte de naissance de Michel KORNGOLD, né dans la maison des Abymes, le 18 mars 1944

1- Voir arrêté du 9 février 1995, JORF n° 67 du 19 mars 1995.
2- Soldat, artillier chargé de l'approvisionnement d'une arme à feu en munitions
3- Voir JO du 26 mai 1946 p4610
4- Le cimetière parisien de Bagneux s'étale sur 61 hectares pour 83 000 concessions

Que sont devenus les enfants ?

Georges KORNGOLD a habité à Levallois-Perret. Il est décédé à Paris le 9 mars 2006. Suzanne KORNGOLD a résidé à Créteil dans le Val-de-Marne où elle s'est éteinte le 23 mars 2014.

Henri Hubert KORNGOLD, quant à lui, a habité à Paris. Il est décédé le 2 octobre 2023 à Issy-Les-Moulineaux et inhumé au cimetière parisien de Bagneux⁴.



Sépulture d'Henri Hubert KORNGOLD
Cimetière parisien de Bagneux

Voyage aux Marches

En 1977, Henri Hubert et son frère Michel sont de passage en Savoie accompagnés de leurs proches. Ils s'arrêtent aux Marches avec l'intention de revoir la maison qui les a accueillis. Sont présents Ida, l'épouse d'Henri Hubert, leurs enfants Stéphane et Carole. Mais aussi Jacqueline, l'épouse de Michel et leurs enfants Sacha, David et Mikael. Henri Hubert, âgé de huit ans en 1944, pense pouvoir reconnaître le bâtiment, 33 ans après en le voyant, mais il ignore la route à suivre pour s'y rendre. Il se dirige à la mairie où il aperçoit un homme sur une échelle dressée contre la façade, Louis DROGUET (1917-1990), secrétaire de mairie.

— Bonjour Monsieur, savez-vous dans quelle maison était réfugiée une famille juive en 1943-1944 ?

— Mais bien sûr ! J'étais facteur à cette époque et je connaissais toutes les maisons et familles. Je peux même vous dire que la mère de famille a accouché d'un garçon dans cette maison en 1944.

Michel, 33 ans, acquiesce

— C'est moi le bébé !

Les informations communiquées par Louis DROGUET permettent à Henri Hubert et à Michel de retrouver les lieux et de photographier leur famille devant la maison des Abymes. Seule Nathalie, la fille aînée d'Henri Hubert et de Ida, n'est pas présente sur les photos.



Photo de famille devant la maison
en 1977, Les Marches

Le 8 mai 2024, au cours de la cérémonie aux monuments aux morts à Myans, à l'appel de chacun des noms suivants :

Nisla SZPARAK épouse KORNGOLD, Hersche KORNGOLD, Lucien VANDENESSE,

Le Maire proclame « Mort en déportation ».

Lucien VANDENESSE, qui est cité, est né à Paris le 29 septembre 1926. Il est décédé le 4 janvier 1944 au camp de Buchenwald 3a matricule 8369. Une plaque à sa mémoire est déposée sur le caveau familial au cimetière de Myans : « Le bourreau tue toujours deux fois, la seconde fois par l'oubli » (Elie Wiesel).

Article rédigé par Monsieur Maurice BARON

Extrait du magazine Mémoire et Patrimoine de Les Marches – Bulletin N° 31, novembre 2024

BENOIT EXCOFFON

Plomberie Chauffage Sanitaire Climatisation
Energies Renouvelables

Installation – Remplacement – Gaz – Fioul – Bois – Granulés – Solaire
Pompe à Chaleur – Désembouage – Rénovation Salle de Bains

06 14 88 11 80 – excoffon.plomberie@gmail.com – 391 Chemin de Blardet – 73800 MYANS

Mon Instant Beauté
"Laissez votre beauté briller"

Institut de Beauté
 46 chemin de la sale
 73800 MYANS
 06 24 57 69 94

Facebook : Mon.instant.beaute73
 Instagram : mon.instant.beaute73

Créations artisanales, personnalisation, broderies

*"Un cadeau d'émotion,
 un cadeau pour la Vie"*

Danielle Alaimo
 danielle.alaimo@orange.fr
 06 43 10 49 55
 WWW.SOUFFLEDEFILS.FR

Arliane
DIAGNOSTIC IMMOBILIER

Des professionnels réactifs, des prix attractifs

 DPE
 Plomb
 Amiante
 Gaz
 Mesurage Boutin
 Électricité
 Carrez
 ERNMT

 Devis sous 24h
 Service de qualité
 Tarifs attractifs
 Équipe de professionnels

Diagnostic immobilier MYANS 73800 | Arliane Chambéry



Contact:
<https://www.arliane-chambery.fr>
 contact@arliane-savoie.fr
 Tel: 04 79 33 25 11

Plomberie
 •
Placoplâtre
 •
Carrelage
 •
Parquet

Antony
Neuf & Rénovation Services
 Chemin du Penet - 73800 Myans
Tél. 06 25 88 82 45

Tapiserie
Peinture
 •
Volets Roulants
 •
Fenêtres
PVC - Alu

Deuterand

Vente / Réparation
 Matériel d'espaces verts
 Matériel viticole

107 Route de Chignin gare
 Z.A. des Echelards
 73800 MYANS
Tél. 04 79 62 55 95
 accueil@deuterand.fr

 AGRICULTURE
 VITICULTURE
 ELEVAGE
 ESPACES VERTS



RECENSEMENT MILITAIRE

--- OU RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE ---

Vous allez avoir 16 ans ou vous avez 16 ans depuis peu ? Vous êtes concerné par le recensement qui constitue la deuxième étape de votre parcours de citoyenneté !

Quand ?

Si vous êtes né Français, il est obligatoire de faire votre recensement militaire à compter de votre 16ème anniversaire et jusqu'à la fin du 3ème mois qui suit.

Si vous êtes devenu Français entre 16 et 25 ans, vous devez vous faire recenser dans le mois qui suit l'obtention de la nationalité française.

Pourquoi est-il nécessaire ?

Le recensement vous permet :

- D'obtenir une attestation de recensement obligatoire pour s'inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Baccalauréat, ...) ou un concours administratif en France
- D'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et recevoir un certificat JDC qui permet notamment l'inscription au permis de conduire
- D'être inscrit automatiquement sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies

Où se faire recenser ?

En ligne

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R2054>

Disponible 24 h/24, 7 jours/7 la procédure est simple et gratuite.

- Créer un compte ou se munir de ses identifiants et se munir de la version numérisée sous format PDF des documents à fournir.
- Vous recevrez votre attestation directement en ligne.

En mairie

- La démarche se fait à la mairie de votre domicile.
- Vous devez faire la démarche vous-même. Si vous êtes mineur, l'un de vos parents peut faire la démarche à votre place.
- Vous repartez avec votre attestation de recensement.

Vous avez besoin de :

Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité
Livret de famille à jour

LA JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Troisième étape du « parcours de citoyenneté », la JDC est obligatoire pour les garçons et les filles entre la date de recensement et l'âge de 18 ans.

La JDC est une journée qui permet de rappeler à chacun que notre liberté a un prix. C'est pour vous une occasion unique de rencontre avec la communauté militaire. Vous pourrez ainsi découvrir les multiples métiers et spécialités, civiles et militaires, que la Défense propose aujourd'hui.

Ce sont donc des opportunités professionnelles qui vous sont offertes, mais également des opportunités d'aide spécifique. Si vous êtes en difficulté, vous pourrez, si vous le souhaitez, être orienté vers des structures d'aide adaptées à vos besoins.

À la fin de cette journée, vous recevrez votre certificat de participation. Il vous sera nécessaire pour vous inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, baccalauréat, brevet...).

Pour en savoir plus sur le déroulement de la journée, les modalités de convocation, rendez-vous sur <http://www.majdc.fr>

Tous les
mercredis
à Myans
en face
de la mairie



À EMPORTER
ITINÉRANT
06 07 39 58 83

BASSENS 06 07 44 27 52
CHAMBERY 06 07 04 52 99

Consultez la carte des pizzas
et les lieux itinérants sur
www.pizza-chic.fr



PRÉFET
DE LA SAVOIE

Liberté
Égalité
Fraternité

France
services



Vos démarches administratives,
c'est aussi en maison France services !



Déclaration de revenus, demande d'aide au logement, remboursement de soins, retraite, papiers d'identité, inscription France Travail, changement d'adresse, rénovation énergétique, aide juridique, carte grise, chèque énergie... En Savoie, les conseillères et conseillers des maisons France services vous accompagnent !

La maison France services la plus proche de vous

France services Saint-Pierre d'Albigny
L'Atelier des quais, Parc d'activité de la gare
73250 Saint-Pierre d'Albigny
04 79 25 89 83
fsstpierredalbigny@cc.coeurdesavoie.fr

Tous les jours
sauf mercredi
de 9h à 12h30 et
de 13h45 à 17h15

Mercredi
de 13h45 à 17h15

www.savoie.gouv.fr

Quelle est la qualité de l'eau consommée à Myans ?

ZONE DE DISTRIBUTION : MYANS

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
<p>2023</p> <p>L'eau distribuée présente une qualité bactériologique insuffisante avec de faibles contaminations observées ponctuellement. Des actions destinées à améliorer sa qualité sont à engager. La présence d'un pesticide a été observée ponctuellement le 31/05/2023. Des mesures correctives ont été mises en œuvre immédiatement (interconnexion avec autre réseau) jusqu'à réception des résultats du recontrôle, permettant de s'assurer un retour à des résultats conformes.</p>	<p>D</p> <p>A : Eau de bonne qualité B : Eau de qualité convenable C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité</p> <p>Indicateur 2022 : A</p>

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : PUIITS SAINT JEAN DE LA PORTE, VERDUN. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (MYANS), soit 1288 personnes. Le responsable des installations est : « MAIRIE DE MYANS ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « MAIRIE DE MYANS » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE	D Mauvaise qualité
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 18 Conformité : 88 % Valeur maxi : 3 n/100 ml
NITRATES	A Bonne qualité
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 9 Valeur moyenne : 7,74 mg/L Valeur maxi : 12,5 mg/L
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	B Dépassement ponctuel de la limite réglementaire
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : 4 Conformité : 75 % Nombre de substances recherchées : 279 Valeur maxi : 0,153 microgramme/L (diméthomorphe) Substance(s) non conforme(s) : diméthomorphe
TURBIDITÉ	A Très bonne qualité
Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet. Certaines eaux doivent également respecter un maximum de 1 NFU.	Nombre de prélèvements : 16 Valeur maxi : 0,72 NFU
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	
DURETÉ	Eau dure
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Nombre de prélèvements : 9 Valeur moyenne : 26,4 °f Valeur maxi : 33,6 °f

Quelques conseils

ADOUCEISSEUR



Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.

PLOMB



Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

SÈCHERESSE



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 06/04/2024

UDI 073000510

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

**NOUVEAU SALON DE BIEN-ÊTRE
ET ONGLERIE À MYANS**

*Nous avons le plaisir de vous
accueillir dans notre tout
nouveau salon de beauté, situé
au cœur du village de Myans.*

*Plongez dans une ambiance
chaleureuse et cocooning
dédiée à votre bien-être et
à votre beauté.*

06 19 15 56 16



**Magasin du Sanctuaire
Notre Dame de Myans**

**Librairie - Carterie
Articles religieux**

**Ouvert tous les jours
de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Myans 04 79 28 14 40**



**BOULANGERIE
VARCIN**

Depuis 1929

BAR • TABAC • PETITE RESTAURATION

Pâtisseries et viennoiseries maison
Spécialités : St-Genix • Rioutes • Diots

73800 Myans • 04 79 28 12 84

Ouvert de 6 h à 19 h30 • Fermé le mercredi



**Electricité
générale
Climatisation
Panneaux
photovoltaïques**



**Nicolas
TESSAROLO**

**elecbat38@gmail.com
06 82 88 23 78**

Toute notre énergie au service de la vôtre



TRANSFORMEZ VOTRE VIE

avec l'Hypnose, la Sophrologie, la PNL, la Cohérence Cardiaque et l'EFT



**Pour les ados
et les enfants**

- améliorez la concentration
- combattez l'anxiété scolaire
- retrouvez la confiance en soi
- gérez l'échec et les frustrations
- accueillir le plaisir d'apprendre

Pour les adultes

- arrêtez le TABAC
- gérez le stress et les angoisses
- surmontez vos phobies
- retrouvez confiance et bien-être
- contrôlez la faim émotionnelle
- dormez mieux

**Un accompagnement
personnalisé pour changer
durablement !**

- plusieurs techniques pour + d'efficacité
- des audios et des exercices sont donnés après les séances pour continuer à vous entraîner chez vous



**Prenez rendez-vous
avec Pierre-Laurent Rimbaud
Praticien certifié à Paris et Genève**

www.pierrelaurentrimbaud.fr

06.09.52.80.93

en savoir plus
et voir les avis clients ?
flashez ici





État civil 2024

Actes et mentions portés sur les registres de l'état civil de la commune.

NAISSANCES

GUERRE Lison, Joséphine le 6 janvier
 ROSSI LIONET Alexis, Timothée le 22 janvier
 ROGET Eléonor, Louve le 13 février
 BOZONNET Noé, Alain, Stéphane le 18 février
 ROBIN Clarisse, Anna, Sylvie le 19 février
 BRUN Armand, Joseph le 6 mars
 FUZELIER Will, Joseph le 5 mai
 TRIQUET Léon, Pierre, Philippe le 19 juillet
 CAMACHO Livia, Sandrine, Régine le 22 août
 CRETINON Maité, Agathe, Matthieu le 3 octobre
 PASCAL Thelma, Axelle le 3 octobre
 PAVION Ezio, Alessio le 14 novembre
 DIAS DA COSTA Diego le 9 décembre

MARIAGES

TOURNIAIRE David et BRUNIER Océane le 3 mai
 TRABAL Ludovic et MARSAL Amandine le 18 mai
 COQUAND Philippe et CLÉDA Monique le 25 mai
 PORTAZ Maxime et KACHER Radhia le 27 juillet
 VANHUYSE Maxime et FAUDON Coline le 26 octobre

DÉCÈS

ROUXEL Colette épouse GINET, 83 ans le 26 janvier
 CLARET Emilienne veuve FLORET, 96 ans le 12 mars
 CHAPPERON Joachim, 90 ans le 8 juin
 TRIQUET Maryse, 80 ans le 20 septembre
 CROUZET Louis, 77 ans le 16 octobre

LE BRUIT

Perceuses, raboteuses, tondeuses à gazon, tronçonneuses... sont autorisées uniquement aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Message de La Poste Chaque année nos facteurs sont victimes d'accidents liés aux conditions météorologiques hivernales difficiles. Afin de nous aider à préserver la santé et l'intégrité physique de nos agents, et ainsi continuer de bénéficier d'un service de qualité, nous vous engageons à respecter les règles liées au raccordement postal et à la distribution du courrier, à savoir :

- Les boîtes aux lettres doivent être impérativement positionnées en bordure de voie publique,
 - L'accès à votre boîte aux lettres devra obligatoirement être déneigé et salé,
 - Afin de faciliter la distribution du courrier, le numéro de votre habitation doit être visible ou ajouté sur votre boîte aux lettres.
- Si ces conditions ne devaient pas être respectées, nous nous réservons le droit de mettre votre courrier en instance au bureau de poste le plus proche. Nous vous remercions par avance, de votre collaboration.

LES CHIENS

La divagation des chiens est interdite. Ils doivent être promenés sous la surveillance de leur maître. Quelle désagréable surprise de voir les ordures répandues le mercredi matin ! Même à la campagne, la voie publique doit être respectée tout comme les propriétés privées et elle n'est pas le lieu approprié pour les déjections canines !

Les chiens classés en première et deuxième catégorie doivent être déclarés en mairie.

LES FEUX

Bien que la tradition soit tout autre, les feux dits « de jardin » font l'objet d'un principe général d'interdiction. Le brûlage des déchets verts, branches, tontes de gazon... par les particuliers et les professionnels de l'entretien des espaces verts est donc interdit, la solution étant la collecte en déchèterie.

L'ELAGAGE, LA TAILLE DES HAIES

Les plantations dont la hauteur dépasse 2 mètres doivent se trouver à une distance de 2 mètres de la ligne séparative. Pour les autres plantations inférieures à 2 m la distance est de 50 cm. Celui sur la propriété duquel avancent les branches des arbres, arbustes et arbrisseaux du voisin peut contraindre celui-ci à les couper. Les fruits tombés naturellement de ces branches lui appartiennent.



L'EID, Entente Interdépartementale Rhône-Alpes, intervient pour la démoustication sur la commune de MYANS, vous trouverez le rapport d'activité spécifique à la commune sur le site www.myans.fr



**Cérémonie
des vœux de
la municipalité**
19 janvier 2024



**Carnaval
de l'École
de Myans**



Les failles
13 avril 2024



**Commémoration
1945**
8 mai 2024



**Exposition
Colette Besson**
14 mai 2024



**Représentation
Les Éclats'T**
15 juin 2024



**Journée
nettoyage**
8 juin 2024



**Journée
nettoyage**
8 juin 2024



**Représentation
Les Fous du Lac**
12 octobre
2024



**Commémoration
1918**
11 novembre
2024



**Projection film
documentaire
«Des
couturières
sur le fil»**
13 novembre
2024



**Premières
Pages**
14 novembre
2024



**Ensemble
vocal T'CHAO**
23 novembre
2024



**Réunion
publique mise
en place
mutuelle
communale**
18 décembre
2024



**Repas
des aînés**
30 novembre
2024